

DÉCISION N° DIR-EB-2016-175

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MADAME HOARAU CELINE

Le Directeur par intérim de l'établissement Public Parc national de La Réunion,

Vu le Code de l'Environnement notamment en ses articles L.331-10, R.331-34 et R.331.35,

Vu le Décret n°2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de La Réunion,

Vu l'arrêté de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en date 28 septembre 2016 attribuant à M BRAUN Emmanuel la fonction de Directeur par intérim de l'établissement Parc national de La Réunion,

Vu la délibération n°CA-R-2014-044 du 07 mai 2014 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Directeur d'établissement,

DÉCIDE :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Céline HOARAU, Responsable du Service Communication Pédagogie (SCP) de l'établissement public Parc national de La Réunion, pour :

- l'ensemble des correspondances et documents techniques et administratifs afférents aux domaines d'intervention du SCP ;
- la certification de conformité et de bonne exécution pour les prestations de services, la fourniture de biens et les travaux commandés par le SCP ;
- la certification de conformité et de bonne exécution pour les opérations conclues avec les partenaires dans le cadre des dépenses d'intervention du SCP ;
- tout document destiné aux agents placés sous sa responsabilité et relatif au fonctionnement du service, à la gestion des congés, à l'utilisation de matériels et équipements.
- les ordres de missions ponctuels des agents du SCP, à l'exclusion des missions en dehors de la circonscription administrative.

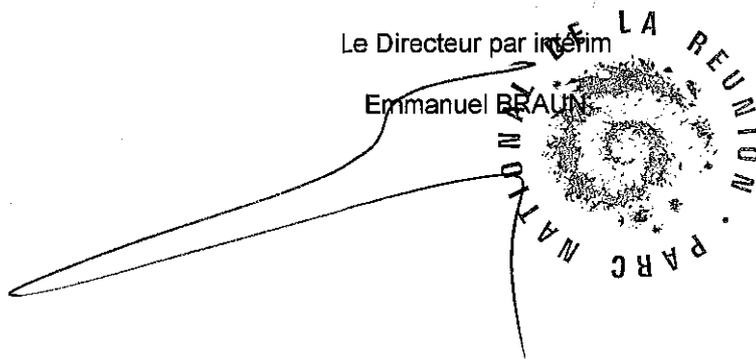
Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel BRAUN, Directeur par intérim de l'établissement Parc national de La Réunion, délégation est donnée à Madame Céline HOARAU, Responsable du Service Communication Pédagogie (SCP) pour signer les autorisations, avis conformes et avis simples présentant un caractère d'urgence, afférents aux domaines d'intervention du SCP.

Fait à la Plaine des Palmistes le - 3 OCT. 2016

Le Directeur par intérim

Emmanuel BRAUN



Date de publication :	
Date d'affichage	
Date de retrait	

Diffusion :Intéressé - Agent Comptable - Contrôleur financier – Siège et secteurs - Recueil des actes administratifs du Parc national de La Réunion

